

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE DES SOLDES DES COMPTES DIFFÉRÉS MAINTENUS HORS BASE DE TARIFICATION
CAUSE TARIFAIRE 2020 - Phase VI

NO DE LIGNE	Description	Réel 2018 (1)	Cause 2020 Phase IV (2)	Cause 2020 Phase VI
CFR de type CÉR				
1	<u>SOLDE DES COMPTES D'ÉCART 2017 RÉCUPÉRÉS EN 2019</u>			
2	PGEÉ - écart entre réel 2017 et budget 2017	(172,487)	0	0
3	Charges réglementaires - écart entre réel 2017 et budget 2017	259,287	0	0
4	Quote-part versée au MRNF - écart entre réel 2017 et budget 2017	(13,318)	0	0
5	Contributions au fonds de pension DB - écart entre réel 2017 et le budget 2017	(441,122)	0	0
6	Contributions au fonds de pension DC - écart entre réel 2017 et le budget 2017	(11,053)	0	0
7	Charges reliées aux inondations 2017	260,994	0	0
8	<u>SOLDE DES COMPTES D'ÉCART 2018 RÉCUPÉRÉS EN 2020</u>			
9	PGEÉ - écart entre réel 2018 et budget 2018	(302,726)	0	0
10	Charges réglementaires - écart entre réel 2018 et budget 2018	89,703	0	0
11	Quote-part versée au MRNF - écart entre réel 2018 et budget 2018	205,476	0	0
12	Contributions au fonds de pension DB - écart entre réel 2018 et le budget 2018	(978,117)	0	0
13	Contributions au fonds de pension DC - écart entre réel 2018 et le budget 2018	18,796	0	0
14	<u>SOLDE DES COMPTES D'ÉCART 2019 RÉCUPÉRÉS EN 2021 (3)</u>			
15	PGEÉ - écart entre réel 2018 et budget 2018	0	0	0
16	Charges réglementaires - écart entre réel 2018 et budget 2018	0	0	0
17	Quote-part versée au MRNF - écart entre réel 2018 et budget 2018	0	0	0
18	Contributions au fonds de pension - écart entre réel 2018 et le budget 2018	0	0	0
19	<u>SOLDE DES COMPTES D'ÉCARTS - BASE D'EXERCICE (4)</u>			
20	Charges réglementaires		317,500	317,500 (7)
21	PGEÉ		549,527	549,527 (7)
22	Quote-part versée au MRNF		170,000	170,000 (7)
23	<u>AUTRES (9)</u>			
24	Comptes de stabilisation de la température	(2,870,095) (5)	(408,137)	(1,184,590) (8)
25	Compte du gaz perdu - Variation 2017	47,539 (6)	0	0
26	Compte du gaz perdu - Variation 2018	(125,502) (6)	0	0

Notes : (1) Voir Fermeture des livres 2018, pièce GI-55, document 1.6, page 1 de 1, colonne 1.

(2) Voir GI-46, document 2, page 1 de 1, dernière colonne, D-2019-063.

(3) En mode budget et projection, il n'y a pas d'écart puisque le solde réel n'est pas connu. Par hypothèse, on suppose que les charges réelles seront les mêmes qu'au budget.

(4) Base des comptes d'écart à inclure au calcul du revenu requis, tel qu'approuvée par la Régie dans les décisions relatives aux Causes tarifaires. Aucune rémunération n'est calculée sur ces montants. Seuls les soldes des comptes d'écarts réels sont rémunérés.

(5) Voir GI-77, document 1.1.2, page 1 de 1, ligne 38, colonne 13.

(6) Voir Fermeture des livres 2018, pièce GI-56, document 1.2, page 1 de 1, lignes 8 et 13, colonne 13.

(7) Voir GI-77, document 1, page 3 de 3, lignes 7, 14 et 22, colonne 13.

(8) Voir GI-77, document 1, page 2 de 3, ligne 48, colonne 12.

(9) Gazifère a choisi de retirer l'information concernant le marché du carbone de la présente pièce afin d'éliminer le besoin de la rendre confidentielle. D'autant plus que, contrairement aux autres comptes différés présentés ici, le solde des comptes différés du marché du carbone n'a aucune incidence sur les autres portions des tarifs des clients puisqu'il détient son propre cavalier tarifaire. Les soldes au 31 décembre 2018 des comptes différés à court terme (CER) et à long terme (CRI) du marché du carbone sont présentés à la pièce GI-55, document 1.5.1 (Fermeture des livres 2018). En ce qui concerne 2020, veuillez vous référer à la pièce GI-67, document 1.2 présentant le cavalier tarifaire.